Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 035-213500721-20260903-202609101-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHÂTILLON EN VENDELAIS

2026-10-101

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 28 août 2026
Date d'affichage : 28 août 2026
Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 16
Pouvoirs : 1
Votants : 17

L'an deux mille vingt-six, **le trois septembre,** à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUVEL, Maire.

Etaient présents (16) : Jean-Luc DUVEL, Christine FERARD, Gérard BEAUGENDRE, Marie-Paule GILLOUARD, Philippe GOUGEON, Claudie BENARD, Stéphanie COUVERT, Steven SANDRAS, Ludovic GIEUX, Fabienne GUILLOIS, Nicolas BOULÉ, Vanessa LEGEAY, Aurélie LEDUBY, Yohann CHANTREL, Flore OLIVIER, Maxime RONDIN.

Étaient excusés (3) dont (1) pouvoir : :
Michèle PAQUET a donné pouvoir à Christine FÉRARD
Arnaud VOISINNE
Maxime BELLAY

Secrétaire de séance : Claudie BENARD a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : FACTURATION DES REPAS PREPARES PAR LA CUISINE CENTRALE DE TAILLIS POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE AU 1ER SEPTEMBRE 2026

Christine FERARD, adjointe aux finances, informe qu'après étude de leur budget et constat de l'inflation, la commune de Taillis a vu le prix du coût de revient d'un repas augmenter. Aussi, elle propose d'augmenter le prix du repas de 20 centimes pour un repas enfant et d'1€ pour le repas adulte.
Pour rappel, prix du repas facturé par Taillis ; 4.55€/enfant et 7€/adulte

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

ACCPETE cette augmentation de 0.20€ pour le repas enfant et d'1€ pour le repas adulte soit :
-Repas enfant à 4.75 €
-Repas adulte à 8 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°5 à la convention passée avec Taillis.

Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Luc DUVEL

MAIRIE DE CHÂTILLON en VENDELAIS (Ille-et-Vilaine)